



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 50832

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme fait part à Mme la ministre de la santé et des sports de son inquiétude face aux informations portées à sa connaissance concernant le projet de fermeture de l'unité mère-enfant du centre hospitalier du Vinatier à Bron dans l'agglomération de Lyon. Cette unité très spécialisée, unique dans toute la région, créée il y a 18 ans, accueille les femmes qui connaissent de graves difficultés maternelles risquant de mettre en péril leur santé physique et psychique ainsi que celle de leur enfant. En raison de toute la place que devrait acquérir une spécialité comme la maternologie pour prévenir certaines pathologies et troubles de l'enfant ou encore les difficultés familiales, il estime regrettable qu'une telle décision puisse être envisagée. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui confirmer le maintien de l'unité mère-enfant du centre hospitalier du Vinatier de Bron.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50832

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5275

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)